



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'art. 155, al. 1, ORC

Date de publication: SHAB - 05.11.2018

Numéro de publication: BH04-0000000106

Canton: VD

Entité de publication:

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38,
1510 Moudon

Sommation selon l'art. 155 ORC, Mac Help S.A.

Mac Help S.A.
CHE-100.698.033
Chemin Champ Belluet 17
1807 Blonay

Remarques juridiques:

L'entité juridique mentionnée n'exerce plus d'activité et n'a semble-t-il plus d'actifs réalisables. La sommation aux personnes concernées, de requérir la radiation auprès du registre du commerce compétent ou de lui communiquer par écrit l'intérêt fondé de ces personnes à conserver l'inscription de l'entreprise dans le registre du commerce étant restée lettre morte, les associés et les créanciers sont sommés de faire valoir par écrit dans le délai indiqué un intérêt motivé au maintien de l'inscription de l'entité juridique. En l'absence de réponse dans les délais, l'entité juridique est radiée d'office (art. 938a, al. 1, CO). Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal afin que celui-ci tranche.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 05.12.2018

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Vaud
Rue Grenade 38, Postfach: 198, 1510 Moudon
1510 Moudon